



Lignerolles



Bulletin 2019

une association pour panser les maux de demain



- Aide à la personne
- Maintien à domicile
- Accompagnement
- Présence
- Disponibilité 7j/7

A.M.P.A.D.



Association Militante Prestataire

d'Aide à Domicile

Directrice : Mme Gina PETIT

Coordonnées : 7, place Bacchus

03410 Domérat • ampad.domerat@gmail.com

☎ 04 70 64 19 16



Sur Domérat et l'agglomération Montluçonnaise

RGE
QUALIBAT
EFFICACITÉ ENERGÉTIQUE ENR
2015

sarl Laurent JOUANDANE
03410 TELLET-ARGENTY

VÉRANDAS
PORTAILS
PERGOLAS
STORES
VOLETS ROULANTS
MENUISERIES ALU-PVC

06.28.17.00.17
jouandane-laurentmecanique@orange.fr
www.jouandane-veranda.fr

Siret n°447 696 196 000 16

Le Mot du Maire

Lignerollaises, Lignerollais,

L'année 2018 fut encore une année riche en événements à Lignerolles. J'en veux pour preuve le bulletin municipal qui vous est présenté et qui comporte 4 pages supplémentaires.



Pour finir, je dirais simplement que notre commune a du coeur. Au delà du label «3 coeurs» qui nous a été attribué du fait de la mise en place de formations aux gestes de secours sur notre commune et de la mise à disposition de deux défibrillateurs; c'est votre implication, que ce soit par votre présence aux réunions publiques (CCAB, PLUIH) ou votre souci de la préservation de votre cadre de vie que je souhaite souligner.

Pour expliquer cette vitalité, je soulignerais 3 caractéristiques de notre commune :

Tous ces éléments font que le «bien vivre ensemble» à Lignerolles reste et restera notre motivation.

- Sa jeunesse : Notre école est fréquentée par 80 enfants. De ce fait, nous avons été l'une des seules communes de l'Allier à pouvoir bénéficier d'une classe supplémentaire. Il nous a fallu faire face à quelques problèmes de locaux qui ont été résolus grâce à l'implication des enseignants, des parents d'élèves et du tissu associatif Lignerollais.

L'ensemble du conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter une année 2019 pleine de joie et de sérénité.

Thierry PENTHIER, Maire de Lignerolles

- Son cadre de vie : Pouvoir se déplacer dans notre bourg et dans nos villages en sécurité est, pour l'ensemble du conseil municipal, une priorité. Cela passe par l'entretien de la voirie, la mise en place de ralentisseurs et l'aménagement du bourg. Vous avez pu constater la réalisation de la première tranche du Contrat Communal d'Aménagement de Bourg qui a consisté en la mise en sécurité du cheminement de l'église au cimetière. La deuxième tranche sécurisera l'entrée Ouest du bourg, lieu particulièrement fréquenté par les enfants pour accéder au CACS ou à la maison des loisirs.

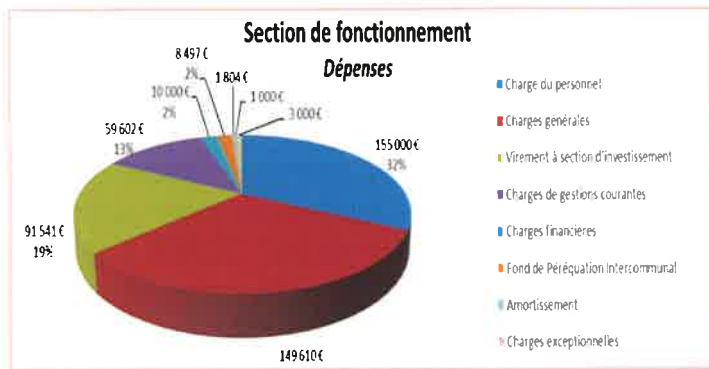
- La richesse de son tissu associatif : Outre les animations habituelles proposées par nos associations (Théâtre, brocante, fête nationale,...) nous avons eu l'honneur de recevoir le départ de la première étape du Tour de la Vallée Montluçonnaise. Cet événement a non seulement mis en lumière notre commune mais a aussi permis de souligner l'investissement des Lignerollais par la création de vélos décorés qui ont fait notre fierté tout l'été.

La réalisation de la nouvelle salle associative en est un autre exemple.

SOMMAIRE

Le mot du maire	p.3
Lignerolles...en chiffres	p.4
Lignerolles...en alerte.....	p.5
Lignerolles...en travaux	p.6
Lignerolles...décorée.....	p.7
Lignerolles...terre de citoyenneté.....	p.8
Lignerolles...ses aménagements en 2018.....	p.9
Lignerolles...ses aménagements en 2019.....	p.10
Lignerolles...sa nouvelle classe.....	p.11
Lignerolles...son école en 2018/2019	p.12
Lignerolles...son ABRACADAR..RAM	p.13
Lignerolles...son accueil périscolaire	p.14
Lignerolles...sa cantine.....	p.15
Lignerolles...sa nouvelle salle associative	p.16
Lignerolles...sa commémoration de l'armistice	p.17
Lignerolles...reçoit le TVM	p.18
Lignerolles...les Gorges du Cher	p.19
Lignerolles...le trail de Lavault	p.20
Lignerolles...a du coeur.....	p.21
Lignerolles...ses aînés	p.22
Lignerolles...ses fêtes de village	p.23
Lignerolles...terre de théâtre	p.26
Lignerolles...ses associations	p.27
Lignerolles...le PLUIH	p.34
Informations pratiques	p.35
Informations utiles	p.36
Règles de bon voisinage	p.37

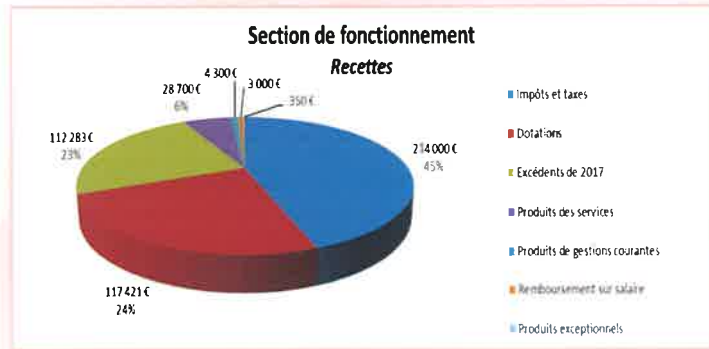
Lignerolles ...en Chiffres



Les dépenses

480 054 €

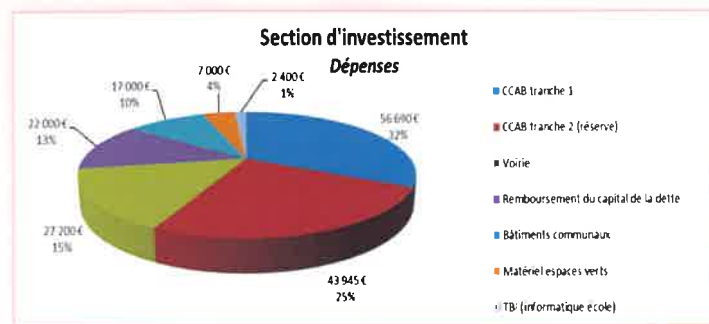
- Charge du personnel..... 155 000 €
- Charges générales 149 610 €
- Virement à section d'investissement 91 541 €
- Charges de gestions courantes 59 602 €
- Charges financières..... 10 000 €
- Fond de péréquation intercommunal..... 8 497 €
- Amortissement 1 804 €
- Charges exceptionnelles 1 000 €
- Dépenses imprévues 3 000 €



Les recettes

480 054 €

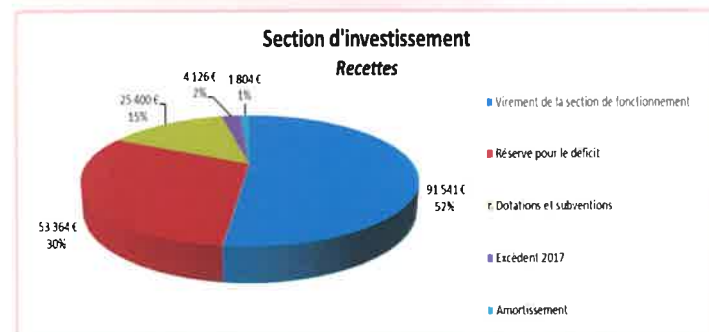
- Impôts et taxes 214 000 €
- Dotations..... 117 421 €
- Excédents de 2017 112 283 €
- Produits des services 28 700 €
- Produits de gestions courantes..... 4 300 €
- Remboursement sur salaire 3 000 €
- Produits exceptionnels 350 €



Les dépenses

176 235 €

- CCAB Tranche 1 56 690 €
- CCAB Tranche 2 (réserve)..... 43 945 €
- Voirie..... 27 200 €
- Remboursement du capital de la dette 22 000 €
- Bâtiments communaux..... 17 000 €
- TBI (informatique école) 2 400 €



Les recettes

176 235 €

- Virement de la section de fonctionnement..... 91 541 €
- Résultat de l'exercice 53 364 €
- Dotations et subventions 25 400 €
- Excédents 2017 4 126 €
- Amortissement 1 804 €



S.A. PHILIPPE VEZZOSI

S.A. au capital de 35 112,50 €

PEINTURE - DÉCORATION

17 ter. rue de la Ganne - 03600 COMMENTRY

Tel. 04 70 64 53 42 - 04 70 64 49 08 - Fax 04 70 64 53 94

RCS Montluçon B 384 023 350

Isolation Thermique des Murs par l'Extérieur





Décoration peinte
Imitation bois - marbre
Patine - Enduits décoratifs
Trompe l'œil
Publicité peinte et adhésive

Plâtrerie
Peinture
Revêtements
sols et murs
Ravalement
de façades
Isolation

Lignerolles... en Alerte

Les risques majeurs : s'organiser pour faire face

Le DICRIM : Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs

Le DICRIM a pour but de vous informer sur les risques existants sur la commune et les moyens de s'en protéger.



Les principaux risques sur la commune sont :

Les risques naturels (canicule, tempête, grand froid...),

La rupture du barrage de Rochebut (risque technologique).

Ce document vous concerne et peut vous sauver la vie ainsi que celle de vos proches ; vous pouvez le consulter en mairie ainsi que sur le site Internet de la commune. Il est essentiel que vous respectiez les consignes, avant, pendant et après l'alerte.

Vous contribuerez ainsi à limiter les conséquences pour vous et vos proches, à minimiser les risques pour les secours, à réduire les conséquences matérielles et l'impact sur la nature...



Le DICRIM est la partie informative du PCS.

Le PCS : Plan Communal de Sauvegarde

Le PCS organise la mobilisation et la coordination des ressources (humaines et matérielles) de la commune en situation d'urgence pour sauvegarder des vies humaines, diminuer les dégâts et protéger l'environnement en cas de survenance de risques majeurs. Son déclenchement entraîne la mise en place d'une cellule de crise communale en mairie. Le Maire peut déclencher le PCS soit de sa propre initiative, dès lors que les renseignements reçus ne laissent aucun doute sur la nature de l'événement ; soit à la demande du Préfet.

Le document du PCS contient un schéma d'alerte, la procédure de mise en place de la cellule de crise (commandement – suivi et communication – terrain – logistique), le répertoire des moyens humains et matériels disponibles sur la commune.

Et à l'école ?

Le PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité) permet de mettre en place une organisation interne à l'établissement scolaire, assurant ainsi la sécurité des élèves et des personnels, en attendant l'arrivée des secours.



«N'ALLEZ PAS CHERCHER VOS ENFANTS À L'ÉCOLE» est une consigne qui peut paraître difficile à respecter, elle est cependant indispensable. A l'extérieur, vous pouvez vous mettre en danger et gêner l'intervention des secours.

LES BONS RÉFLEXES

Par votre comportement, vous êtes acteur de la sécurité civile :



Ecoutez la radio : France Bleu Pays d'Auvergne, 102,5 Mhz



Se mettre en sécurité



N'allez pas sur les lieux de l'accident



Ne téléphonez pas, libérez les lignes pour les secours.



N'allez pas chercher les enfants à l'école, le corps enseignant est compétent pour assurer leur sécurité.

Lignerolles ... en Travaux



CHEMIN DE LA BARRE



ENTRÉE DU CIMETIÈRE



PONT DU GRAND COUGOUR



Cette année, les travaux entrepris concernent principalement l'accessibilité, la mobilité et la sécurité.

La rue dénommée « Le chemin de la barre » était devenue dangereuse de par son état. L'entreprise SMC l'a reprofilée, puis a refait le revêtement. Dans le même temps l'entreprise Buguelou en a profité pour creuser les fossés. Ainsi l'accès à la départementale peut se faire plus aisément.

A la demande d'habitants des Agrôles, nous avons fait installer deux ralentisseurs.

Ils s'ajoutent aux « coussins berlinois » qui ne semblaient plus jouer leur rôle. En souhaitant que le civisme des conducteurs fera le reste. Un affaissement dû au ravinement menaçait la structure du pont à l'entrée du grand Cougour. Les services techniques du département sont intervenus. Ils ont canalisé l'eau et en ont profité pour redonner un petit « coup de jeune » à l'édifice. Une plate forme a été réalisée à l'entrée du cimetière afin de permettre le stationnement pour les personnes à mobilité réduite.



Très attachés à la conservation de notre petit patrimoine communal, Georges Colazzo, Francis Autin, Gilles Jamet et Alain Tindillère ont remis en état le muret de l'abreuvoir au Petit Cougour qui se dégradait à vue d'oeil et laissait passer l'eau.

La trajectoire d'écoulement de l'eau a été modifiée en installant une goulotte entre l'abreuvoir et le lavoir.

Une deuxième goulotte a été installée à la sortie du lavoir pour abaisser le niveau de l'eau, et éviter ainsi que le passage des laveuses soit sans cesse mouillé.

Lignerolles... Décorée

Cette année notre commune fut particulièrement décorée. Elle le doit, d'une part, au travail de nos agents techniques qui ont pu bénéficier des conseils et de l'aide de Dominique Girard (que l'on remercie ici), et d'autre part, à l'implication des membres de la commission « Cadre de vie » qui assurent l'entretien de l'espace fleuri à la pointe des Agrôles, de celui à l'entrée du bourg et du lavoir à Mont. Elle le doit aussi à tous ceux qui ont décidé, en l'honneur de la venue du Tour de la Vallée de Montluçon à Lignerolles, de décorer des vélos récupérés pour la plupart à la déchetterie. Bravo !!!!



N'oublions pas les initiatives personnelles. Ainsi nous avons pu admirer des lapins près de la mare de la Mothe et des ours sur la place de l'église ou à Mont.

Nous ne pouvons que nous féliciter de telles initiatives et nous vous proposons de rejoindre la commission « Cadre de vie » afin de réfléchir sur les nouvelles décorations qui pourraient illustrer notre commune sur le thème : Ma commune a du coeur
N'hésitez pas à nous contacter.



Lignerolles... Terre de Citoyenneté



L'implication des Lignerollais pour la préservation de la qualité de leur cadre de vie n'est plus à démontrer mais mérite toujours d'être soulignée.

Ainsi, comme chaque année, vous étiez plus d'une trentaine à parcourir nos chemins et nos routes à la recherche ici d'une canette, ici d'un emballage plastique ou autres débris abandonnés. Certes nous pouvons nous féliciter de la diminution du volume collecté mais nous resterons vigilants et intransigeants envers les indéclicats.

Même notre fleuron que sont les Gorges du Cher n'est pas épargné. Heureusement, des jeunes, sous la houlette de Jean-Jacques Jumeau sont venus éliminer des gravats laissés par des « amoureux de la nature ».

L'amour commence par le respect



Si au Grand Cougour on sait faire la fête, on sait se mobiliser quand la nature se déchaîne. En effet, cet automne, le village a subi une tempête aussi violente que soudaine. De nombreux arbres furent coupés voire déracinés entraînant dans leur chute les lignes électriques et obstruant les voies de communication. Toutes et tous se sont retroussés les manches, de l'agriculteur local au professionnel de l'élagage, du plus jeune au plus âgé, armés de tronçonneuses, pelles et balais, ils ont grandement facilité le retour à la normale.



Cave
Aux vignobles du Bordelais
Pierre Laumonier
16 Pl. Jean Dormoy
03100 Montluçon Tél/Fax 04 70 28 55 42

Cafés torréfiés artisanalement dans notre atelier
Thés et infusions en vrac
épices et aromates cadeaux
Brûlerie de café Samarcande
30, rue des Serruriers 03100 Montluçon
04 70 28 21 46 www.epices-samarcande.net

Lignerolles...ses Aménagements en 2018

Dans le cadre de notre deuxième contrat communal d'aménagement du bourg signé avec le Conseil Départemental, nous avons pu voir se réaliser la première tranche concernant l'entrée du bourg.



Ainsi, notre entrée de bourg s'est vu dotée d'un chemin piétonnier permettant de relier le bourg au cimetière en sécurité, sécurité qui est à la base de notre réflexion.

Lors de nos visites à la rencontre des Lignerollais



dans les villages et hameaux de notre commune, la vitesse excessive a toujours été citée.

Certes le passage piétonnier contraint la circulation mais surtout il oblige le ralentissement.

Toujours dans un souci de sécurité et afin de ralentir les flux, le croisement de la rue du forgeron et la rue des perches s'est vu doté d'un stop. Un massif fleuri, réfléchi et mis en place par la commission « cadre de vie » viendra embellir l'ensemble dès le printemps.

LE MUR DU CIMETIÈRE

La réfection du mur du cimetière a été sortie du cahier des charges sur proposition de Francis Autin qui a souhaité qu'elle soit réalisée en interne sous sa houlette. Il a sûrement sous-estimé l'ampleur de la tâche mais il a réussi son pari grâce à l'aide notamment de Georges Colazzo, Jean-Louis Lougnon, et Alain Tindillère pour les plus assidus. Bravo à eux. Le rendu de leur travail fait honneur à notre bourg en créant une uniformité avec le mur de la propriété de Monsieur Chabassier.



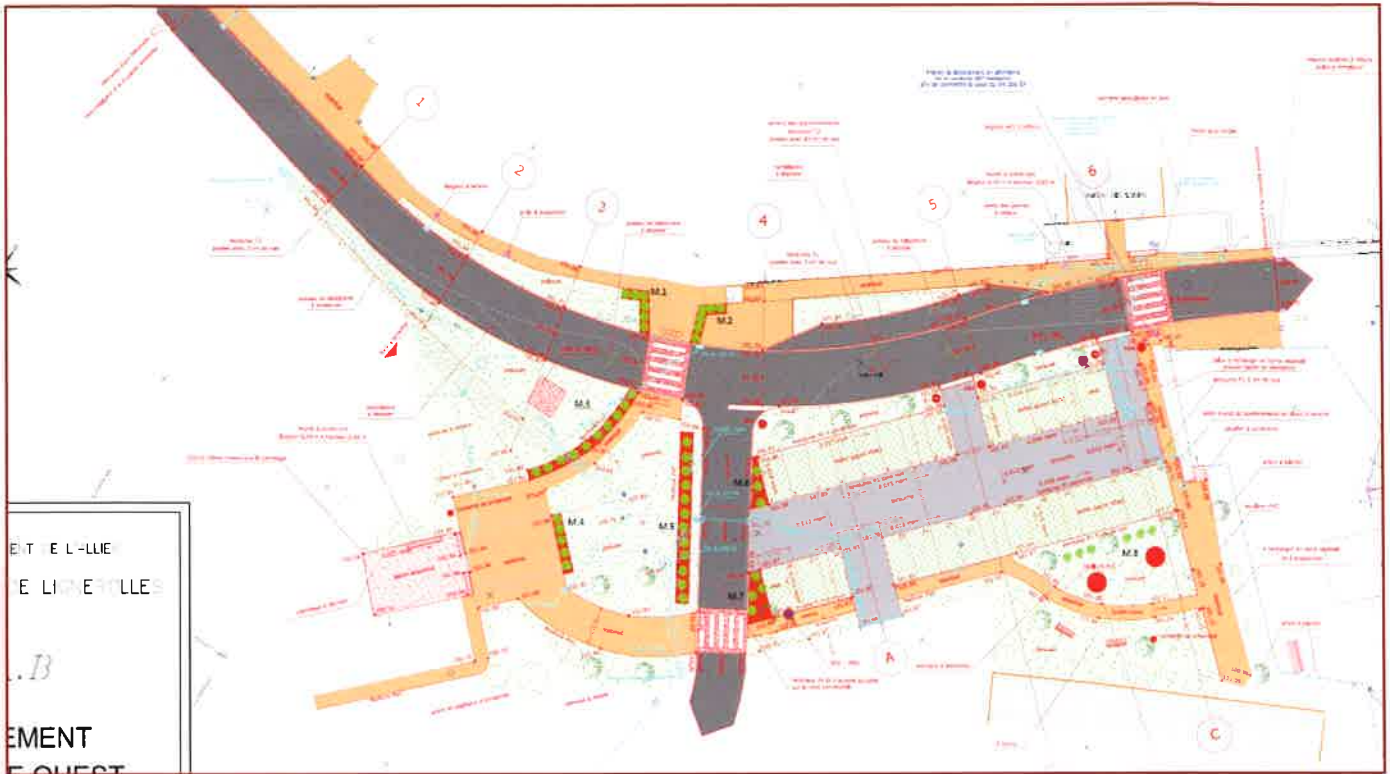
Avant/Après



Avant/Après



Lignerolles ... ses Aménagements 2019



Le 8 décembre 2018, nous avons débattu avec les Lignerollais sur les différents aménagements que nous pourrions réaliser pour faciliter les déplacements à la sortie Ouest du bourg et sécuriser le triangle maison des loisirs, école, cacs, principal lieu de vie du bourg fréquenté majoritairement par les enfants. Ces aménagements constitueront la deuxième tranche de notre CCAB.



Principaux points abordés:

- la courbe de route départementale sera accentuée afin d'ouvrir la visibilité.
- La rue du château d'eau deviendra prioritaire grâce à l'installation d'un stop sur la RD . De facto, la vitesse d'entrée dans le bourg sera diminuée.

- L'accès au cacs a été revu : il se fera sur le côté (préconisé par le plan Vigipirate) et permettra l'arrêt minute devant la salle
- Un parking sera matérialisé. Le sol sera réalisé avec des alvéoles végétalisées afin de conserver l'aspect vert.
- Des plantations d'arbres et arbustes à fruits (essences locales) viendront agrémenter l'espace
- 2 places « arrêt minute » seront réalisées devant la maison des loisirs
- Un cheminement piéton sera tracé pour permettre aux enfants de l'école de relier le CACS en toute sécurité.



Lignerolles sa Nouvelle Classe

Notre école « Hubertine Auclert », du fait de sa fréquentation élevée (80 enfants scolarisés), a pu bénéficier d'un poste supplémentaire. Nous avons donc décidé que la nouvelle classe prendrait la place de la salle périscolaire située à la maison des loisirs. Ainsi elle retrouverait la fonction qui était la sienne il y a quelques années et que certains d'entre vous ont bien connue.

Il a donc fallu la débarrasser de ses meubles, la nettoyer puis installer tout le nécessaire à une salle de classe. Dans la foulée, la salle associative qui la jouxte a subi le même traitement pour devenir salle périscolaire.



Tout ce remue-ménage a été réalisé en moins d'une matinée grâce à l'implication des enseignants, des parents d'élèves, des enfants, des membres des associations et des conseillers municipaux.

Durant l'été, la salle de classe a été dotée d'un tableau TBI afin que tous les écoliers puissent bénéficier de cet outil pédagogique devenu indispensable.



GLOBE-TROTTEURS

Guillaume et Aude, 33 ans tous les 2, respectivement originaires de Lignerolles (03) et Lourouer-saint-Laurent (36), ont décidé de tout plaquer pendant environ un an. Leur 1^{ère} étape a débuté le 13 septembre pour les emmener jusqu'en Indonésie. Ils parcourront ensuite l'Asie du Sud Est, l'Océanie, l'Amérique du Sud, l'Amérique centrale puis l'Amérique du Nord. Au total, ils traverseront environ 15 pays pour un retour prévu fin 2019. Pendant leur aventure, ils seront en contact avec l'école de Lignerolles au travers d'un blog, qui permettra aux enfants de découvrir chaque mois la vie d'un pays différent et qui sait peut être deviendront-ils à leur tour des globe-trotteurs en herbe....



Lignerolles ... son école en 2018/2019

La mairie et l'équipe enseignante se félicitent de l'ouverture de la quatrième classe. Les enfants de CM1 et CM2 bénéficient d'une classe spacieuse et agréable. L'occasion pour nous de remercier à nouveau les nombreux parents qui nous ont aidés à son aménagement.



L'équipe pédagogique

En juin

Les élèves du CP au CM2 se sont rendus au Château de Tercillat. Ils ont ainsi profité d'une promenade contée et de plusieurs pièces de théâtre, l'occasion pour certains d'être sur scène et pour tous de se déguiser.



Les élèves de maternelle ont profité d'une sortie aux Loups de Chabrière.



La Kermesse

Les enfants étaient heureux de présenter leur spectacle de fin d'année. L'après-midi s'est poursuivi par des jeux et tout le monde a pu profiter de la buvette et des gâteaux. Le concours du plus beau gâteau a été récompensé par un bon cadeau Cultura.

Pour Noël

La coopérative scolaire a offert un spectacle, très apprécié par les enfants. La compagnie Planet'Môme a présenté le spectacle Le Père Noël en Vadrouille.

Les parents, quant à eux, sont venus nombreux profiter de la chorale de l'école. La vente d'objets réalisés en classe a permis de récolter des fonds pour le voyage scolaire. Merci à l'amicale Laïque pour le goûter offert aux

enfants, pour la vente des chocolats de Noël ainsi que pour leur investissement dans les actions que nous proposons.



Lignerolles ... son Abracada ... Ram

A B R A C A D A . . .
RAM est un relais assistants maternels itinérant géré par le Centre Social de Saint Martinien. Il couvre les communes de



Prémilhat, Quinssaines, Teillet-Argenty, Lignerolles et Lamais. Cette structure est à la disposition des parents, des enfants et des assistants maternels.

Abracada ... Ram, en quelques chiffres, pour l'année 2018 :

64 familles différentes ont contacté le Ram dont 9 familles de Lignerolles

30 assistantes maternelles différentes ont contacté le Ram dont 5 de Lignerolles

Près de 90 enfants différents ont participé aux temps d'animation dont 17 accompagnés de leurs assistantes maternelles habitant sur la commune de Lignerolles.

Près de 16 enfants différents sont venus accompagnés de leurs parents ou grands-parents sur un temps d'animation dont 6 à Lignerolles.

La professionnalisation des assistants maternels

Aujourd'hui, les assistants maternels sont de vrais professionnels de la petite enfance. Ils peuvent suivre des formations afin de découvrir de nouvelles méthodes et évolutions dans le monde des tout-petits.

Ainsi, une assistante maternelle de Lignerolles a participé :

- à la journée départementale des assistants maternels le 24 novembre à Saint Germain des Fossés sur le thème « une journée d'émotions ».
- à un café rencontre organisé en partenariat avec la référente famille du centre social sur le thème « 1, 2, 3 Prévention ».

Les animations à destination des tout-petits

Abracada ... Ram propose des animations, tous les 15 jours, en période scolaire, à destination des enfants non scolarisés accompagnés de leurs parents, grands-parents et assistants maternels. Ce sont des moments conviviaux et d'échanges

qui permettent aux enfants de rencontrer d'autres enfants et adultes, de découvrir et de participer à différentes activités.



L'anniversaire d'Abracada ... Ram

Abracada ... Ram a fêté ses deux ans le 2 juin 2018. Cette manifestation, organisée par 7 assistantes maternelles, 1 maman et l'animatrice du Ram, a été une magnifique réussite. Des espaces de jeux proposés par la ludothèque mobile « Au coin pour jouer », un espace motricité, des ateliers sur l'importance des premiers secours, sur la communication bienveillante, sur des comptines signées, un spectacle « Entre deux gouttes » d'Arnaud Redon, un repas partagé..., ont permis aux enfants et à leurs familles de s'amuser tout au long de la journée. Pour finir, sur le gâteau d'anniversaire qui fut un régal pour les yeux et pour les papilles.



Lignerolles ... son Accueil Péri-scolaire

Le centre social de Saint Martinien, organisateur de l'accueil péri-scolaire, et la mairie, sont partenaires depuis plusieurs années maintenant et oeuvrent ensemble afin de répondre aux demandes des familles. L'accueil péri-scolaire est devenu incontournable. Il permet d'accueillir régulièrement ou occasionnellement les enfants scolarisés. Proposer des activités de loisirs, encadrées par un personnel qualifié. Ce temps d'accueil permet aux



L'équipe est composée de trois personnes. Depuis la rentrée 2019, vous retrouvez Madame CLAIN Sonia Directrice, Madame VIAL Vanessa animatrice (personnel du centre social) et Monsieur DAZY Jordan animateur (commune de Lignerolles et centre social).

Nous offrons aussi comme service, l'accueil du mercredi à la journée ou en demi-journée à Prémilhat ainsi que sur les périodes des vacances scolaires (pas pour la période de Noël et le mois d'août).

Pour tous renseignements veuillez contacter le service animation au 04.70.51.10.73

Madame FURET Catherine coordinatrice enfance jeunesse/référente familles vous donnera toutes les informations.

N'hésitez pas à consulter notre site :

www.saintmartinien.centres-sociaux@orange.fr

enfants l'apprentissage de la vie en société mais aussi favorise l'épanouissement des enfants par la découverte d'activités variées. Le projet de cette année 2018 était : « Les ARTS » permettre aux enfants de découvrir et connaître des artistes, des oeuvres de référence. Apprendre des techniques et différentes formes artistiques, en utilisant des méthodes simples et efficaces mais aussi solliciter l'imagination, favoriser l'expression et la création.



pour connaître toutes les manifestations que le centre social propose aux familles et habitants du territoire.

En souhaitant vous retrouver bientôt pour les projets 2019.



Depuis le mois de septembre 2018 les horaires du matin sont modifiés. Nous accueillons les enfants de 7h30 à 8h30 le lundi, mardi, jeudi et vendredi, les horaires du soir restent inchangés, de 16h30 à 18h30.

Depuis la rentrée du mois de septembre nous avons changé de salle mais pas de site et l'aménagement est à l'identique.

Lignerolles...sa Cantine

Malgré des effectifs importants, Véronique Jacquinet s'attache à confectionner des plats de qualité et n'hésite pas à innover que ce soit lors d'une semaine consacrée à l'Océanie (sauté de Kangourou et lamingtons en dessert) ou bien lors de la semaine du goût (carottes et céleris râpés à la moutarde de Charroux, curry de porc au lait de coco, purée de butternut potimaron).

La recherche de produits en circuit court et la lutte contre le gaspillage sont deux principes mis en place.



Passage tous les 15 jours

Horaires : de 18h00 à 21h00

Semaines Impaires

Lundi		
Mardi	Métairie en Combraille	Place de l'école
Mercredi	Prunay	Place de l'Église
Jeudi	Marcillat en Combraille	Place de la Mairie
Vendredi	Villebert	Place de l'Église

Semaines Paires

Lundi	Saint-Maurice-Pre-Préval	Stade
Mardi	Lignerolles	Centre bourg
Mercredi	Couzum	Place de l'Église
Jeudi	Tergat	Salle des Fêtes
Vendredi	Villebert	Place de l'Église

COMMANDEZ AU 06 89 97 13 30

RHINO BURGERS ARRIVE CHEZ VOUS !!!

ULTRA FRAIS !
VOS STEAKS HACHÉS SUR PLAQUE
DES PAINS FRAIS FABRIQUÉS
PAR LE BŔLÂNGER.



www.facebook.com/burgers.martial.03



martial burger

CONTACTEZ-NOUS
POUR VOS SOIRÉES ANNIVERSAIRE,
VOS ANIMATIONS, ETC...

NOTRE SAVOIR-FAIRE
AU SERVICE DES PARTICULIERS



COLAS & VOUS

EMBELLISSEZ VOS EXTÉRIEURS

AGENCE ALLIER

183 Rue de Stalingrad - BP 10
03630 DESERTINES
04 70 02 51 10

www.colasenvous.fr

0 805 210 805

Service & appel
gratuits



RELAIS DES TARTASSES

RESTAURANT

WWW.RELAIS-DES-TARTASSES-03.COM

CUISINIER TRAITEUR

CUISINE TRADITIONNELLE

LES TARTASSES

04 70 06 45 06

LA CHAPELAUDE 03380

NOUVEAU ! Maintenant, c'est **VOTRE OPTICIEN** qui se déplace
GRATUITEMENT sur le lieu de votre choix

**OPTICIEN
à DOMICILE**
durifoptique.fr

Élodie DURIF
opticienne diplômée
15 ans d'expérience
Sur RDV
au 06.88.16.76.83

Lignerolles...sa Nouvelle Salle Associative



La salle associative de la Maison des Loisirs étant devenue salle périscolaire, il fallait trouver un local pour que nos associations puissent continuer de se réunir .

L'Union Sportive Lignerolles/Lavault ayant projeté des travaux d'embellissement du local situé au stade, la municipalité a saisi l'opportunité et a décidé d'investir 7000 euros de matériaux, les dirigeants du club affirmant pouvoir assurer la main d'oeuvre.

Et ils ont tenu parole. En effet, pendant l'été, ce

sont plus d'une quarantaine de bénévoles qui se sont relayés. De la démolition à la peinture en passant par l'édification des murs et de la dalle, la pose du carrelage, la fabrication et la pose de la charpente métallique, l'isolation et l'électricité, ils ont fourni un travail remarquable pour que, dès fin septembre, le local puisse recevoir les associations communales.

Nous souhaitons adresser à tous nos félicitations et nos remerciements.

Inauguration

Ainsi la salle associative a pu être inaugurée en présence de Mireille Schurch (qui avait obtenu en tant que sénatrice une subvention pour l'USLL afin de l'aider aux travaux de rénovation ; subvention non utilisée à l'époque, car les finances du club ne permettaient pas d'assurer la totalité du montant des travaux), des présidentes et présidents des associations Lignerollaises et bien sûr des bénévoles ayant participé aux travaux.



Lignerolles ... sa Commémoration de l'Armistice



Dépose de la gerbe



Les discours



La Marseillaise chantée par les écoliers



Remise de la médaille à Jean Bernard Marquet



Plantation des cornucopias



L'exposition

La préparation du centenaire de l'armistice s'est faite en étroite collaboration avec la FNACA et son président Roland Pailloux.

Vous étiez nombreux à assister tout d'abord à la traditionnelle dépose de la gerbe, à l'énumération du nom des Lignerollais morts pour la France, puis aux différents discours. Après un moment de recueillement et de réflexion, nous nous sommes dirigés vers le CACS afin d'y planter trois cornucopias, offerts par la FNACA, symbolisant les trois conflits

(14/18,39/45 et Guerre d'Algérie) Les enfants de l'école ont alors entonné la Marseillaise avant que nous nous dirigions à l'intérieur du CACS pour y découvrir l'exposition mise à disposition par l'ONAC.

Ce fut l'occasion pour Monsieur le Maire de récompenser Jean Bernard Marquet pour tout le travail de recherche qu'il effectue pour la mémoire de Lignerolles, en lui remettant la médaille de la commune.

Lignerolles ... reçoit le Tour de la Vallée Montluçonnaise

Notre commune a eu l'honneur de recevoir le départ de la 1ère étape de la deuxième édition du tour de la vallée Montluçonnaise. La matinée était axée sur les préparatifs pour un accueil convivial des coureurs, des bénévoles et du public.

Le défilé de vélos fleuris des enfants de la commune a permis de mettre en avant le talent créatif de chacun.

Arrivèrent successivement le cortège des motards, le camion sono, les voitures qui feront toujours rêver et qui accompagnaient Miss TVM, le chanteur venu tout spécialement de Suisse et les différentes équipes cyclistes.

Cet événement a permis non seulement à notre commune d'être sous l'éclairage des médias locaux mais a aussi montré que le savoir recevoir n'était pas galvaudé à Lignerolles grâce en particulier à la richesse de son tissu associatif.



LE TVM EN IMAGES



Lignerolles ... le Trail de Lavault et des Gorges du Cher

L'édition du trail 2018 a dépassé toutes les prévisions cette année. En effet, pour parler chiffres, c'était 1029 inscrits, 971 partants et 948 à l'arrivée ! Encore un record !

Depuis ses débuts, cette course n'a eu de cesse de gagner en fréquentation et n'a rien perdu de ce qui fait son charme : à savoir une alternance de montées et descentes dans les gorges pas forcément hospitalières du Cher (dénivelé positif de 1.100 m pour ne parler que du parcours des 25 kms).



Une course technique, rustique, ludique qualifiée de «parcours casse-pattes avec des passages de sanglier» par Jean Luc Rods, Directeur de course de cette 10ème édition qui marquera par sa dernière participation et signera par ailleurs son départ. Un bilan très satisfaisant qui, une fois de plus, a démontré ses talents d'organisateur. Il a su fédérer et entraîner dans son sillage plus de 140 bénévoles, associations, partenaires privés et publics toutes ces années. Un travail de longue haleine qui se doit d'être salué.



C'est dire si notre verte vallée en a déjà surpris plus d'un... ! Cette manifestation sportive a acquis ses lettres de noblesse en devenant une référence en Auvergne tant sur le plan sécuritaire que sportif, et ce, dans un esprit convivial. Ses versants abrupts protègent le site et son aspect sauvage, domaine d'une faune variée et d'une flore très riche. Classées en zone Natura 2000, les gorges du Cher constituent un site naturel préservé qui abrite reptiles, rapaces, papillons ainsi que des espèces rares protégées telles que le crapaud sonneur à ventre jaune.



Le trail n'existerait pas sans bénévoles. Saluons encore l'implication de chacun pour la réussite entière de cette 20ème édition.

Lignerolles ... les Gorges du Cher



Avant que Thierry Penthier inaugure l'aménagement de la passerelle réalisé dans le cadre du Syndicat Mixte d'Aménagement Touristique de la vallée de Montluçon et du Cher (SMAT) en présence de Jean-Pierre Guérin, son président, Christian Chito, Vice-président de Montluçon Communauté en charge du tourisme et Juliette Werth, conseillère départementale, ce sont une quinzaine de bénévoles qui sont intervenus afin de faciliter le cheminement qui mène du nouvel escalier de la passerelle jusqu'à la petite plage. Outre les Lignerollais présents, on peut souligner la présence de nombreux membres du canoë-kayak de Lavault Ste Anne (CKVML).



Dans le cadre des journées du Patrimoine, avec le concours du conservatoire des espaces naturels, les amoureux de la nature ont pu se laisser guider pour découvrir toutes les richesses de la faune et de la flore qui font la richesse de nos Gorges du Cher.



Les amateurs de randonnées ont pu joindre l'utile à l'agréable




LIGNEROLLES
Randonnée solidaire
Dimanche 16 septembre
PARTICIPATION LIBRE

Circuit 12 km (Aussoubert 200m) Départ de 8h à 11h



Circuit 22 km (Aussoubert 400m) Départ de 8h à 11h



Circuit 41 km (Jailly) Départ de 8h à 12h

Relevé des circuits 12 et 22 km - Point accueil à l'arrivé
SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS - Comité de NIMETZBOON



Comme chaque année, la municipalité a offert aux adolescents Lignerollais deux jours de stage de canoë à Lavault ste Anne



Lignerolles a accueilli 160 collégiens et lycéens pour la 3eme étape du Trans'Allier. Ils ont reçu un accueil chaleureux de la part des écoliers et de leurs enseignantes. Les sportifs, arrivés en VTT depuis Huriel, sont descendus dans les gorges du Cher pour plusieurs montées chronométrées. Ils se sont ensuite restaurés autour de la salle de fêtes.

Lignerolles... a du Coeur



**LES COMMUNES
S'ENGAGENT
POUR SAUVER
DES VIES**



L'arrêt cardiaque en chiffres

50 000 morts chaque année en France

1 décès toutes les 15 minutes

80% des cas se produisent devant témoin

10% représente le **taux de survie** en cas d'arrêt cardiaque aujourd'hui.

Label 3 Coeurs

Votre commune s'est investie dans cette démarche, et grâce aux différentes actions menées, Lignerolles a obtenu en 2018, le label 3 coeurs. Elle fait donc partie des 39 communes de France labellisées « 3 coeurs ».

D', une **intervention rapide grâce aux défibrillateurs permettrait de sauver des milliers de personnes.**

Définition : l'arrêt cardiaque ou cardiorespiratoire aussi appelé « mort subite », correspond à l'arrêt soudain de la respiration et de la circulation lié à l'arrêt du cœur.

Comment le reconnaît-on ? La victime a une perte de connaissance complète, non réversible, ne parle pas, ne bouge pas, ne respire pas : c'est un arrêt cardiaque.
La perte de connaissance peut être précédée de signes évocateurs d'un infarctus du myocarde tels qu'une douleur thoracique à type de serrement ou d'oppression mais il survient le plus souvent sans prévenir.



QUE FAIRE ?

- En cas d'arrêt cardiaque, **le temps est un élément décisif** qui conditionne les chances de survie.
- Au-delà de **4 minutes** sans oxygénation le cerveau peut être gravement endommagé et présenter par la suite de lourdes séquelles.
- On estime que pour chaque minute écoulée, les chances de survie **diminuent de 10%**.
- **En moins de 10 minutes** sans réanimation, le pronostic vital de la victime peut être fortement engagé.

Compte tenu du temps nécessaire aux secours pour arriver il est donc impératif que les témoins d'un arrêt cardiaque puissent appeler les secours et démarrer la réanimation de la victime par le massage cardiaque.

CHAÎNE DE SURVIE
4 minutes | 4 gestes

- 1 Appeler
- 2 Massez
- 3 Défibrillez
- 4 Attendez les secours

112
15
18



Lignerolles...ses Aînés



Comme chaque année, les membres de la municipalité ont eu un grand plaisir à partager un moment de convivialité et d'échange avec leurs aînés. Des papilles enchantées, des moments de fou rire, des instants à écouter les ritournelles de nos artistes locaux, des instants de bonheur tout simplement.



Nous avons souhaité faire un petit clin d'oeil amical à notre doyenne et notre doyen.

Ainsi Madame Faux a reçu la visite des conseillers venus lui apporter le colis de fin d'année. Grâce à sa mémoire toujours alerte, elle a pu leur raconter quelques souvenirs.

Monsieur Chabassier a tenu à participer au traditionnel repas de fin d'année et comme le montre la photo, pouvoir lever son verre à la santé de tous.

FERREIRA - VILACA SARL

CONSTRUCTIONS METALLIQUES
Fabrication et montage de charpentes métalliques
Bâtiments agricoles et industriels
Couverture - Bardage
Serrurerie - Ferronnerie



ROUTE DE BOUSSAC - 23600 SOUMANS
Tél : 03 25 05 13 02 - Fax : 03 25 05 70 11
Email : ferreiravilaca@orange.fr

Le Tivoli
cuisine traditionnelle française
plats à emporter

1 rue Appienne - 03100 Montluçon
TÉL. 04 70 08 99 71 - www.tivoli-montlucon.com

Lignerolles... ses Fêtes de Village

Une soixantaine d'irréductibles habitants du bourg s'est réunie le 30 juin 2018 à la maison des associations pour une fête du bourg devenue maintenant un rendez-vous estival. Toutes et tous avaient une seule idée en tête, profiter d'un moment convivial entre voisins. Cela a donc permis à chacun de profiter d'un apéro-repas partagé.

Même si le nombre de participants fut à la baisse cette année, l'ambiance n'en n'était pas moins festive.

Chacun et chacune a pu profiter des différents mets délicatement préparés par les autres et cela jusqu'au bout de la nuit.

Une formule à faire peut-être évoluer au vu du nombre de participants et bénévoles en baisse.

A voir pour 2019.



Cette fête de Mont s'est déroulée sur 3 jours et demi de façon exceptionnelle pour fêter son 20ème anniversaire. 46 personnes ont participé dans la plus grande convivialité.



Les festivités ont débuté le vendredi 24 août après-midi par le montage de 2 grands chapiteaux sur la place du village, suivi de l'apéro du Maire. Le samedi midi un repas « léger » bourbonnais, charcuterie-pâté aux pommes de terre, a précédé les activités de l'après-midi avec baptêmes de trike et rando. Le samedi soir a eu lieu le moment clé de la fête avec une grande soirée blanche accompagnée du couscous géant et du gâteau d'anniversaire préparés par le traiteur Loisy. Une rétroprojection des fêtes des 20 dernières années et un karaoké très animé préparés par les jeunes filles du village ont clôturé la soirée.

Le dimanche matin, un copieux petit déjeuner accompagné de viennoiseries a débuté la journée suivi par l'apéro de la traditionnelle sangria déjà bien entamée le samedi. Pour continuer un sympathique barbecue a permis aux participants de se restaurer à nouveau, avant de se confronter aux différents jeux d'adresse de l'après-midi. Le dimanche soir un repas « frugal » a terminé la journée.

Enfin la clôture de cette 20ème fête a eu lieu le lundi matin par le démontage et le rangement des chapiteaux. Un ultime repas réunissant encore une vingtaine de personnes a permis de terminer les restes de ce qui avait été préparé.

Un grand remerciement à tous les participants pour leur présence et leurs préparations culinaires et à l'année prochaine pour une fête sans doute un peu moins mouvementée.



Lignerolles... ses Fêtes de Village



La fête de la Tête de veau qui se déroule chaque année dans l'été à La Viale est l'occasion de se retrouver entre voisins autour d'un repas qu'on pourrait qualifier de gargantuesque, toujours suivi d'activités diverses : promenade dans notre belle campagne pour faciliter la digestion, papotages pour les plus bavards et enfin pétanque pour les plus sportifs d'entre tous...

Que ce soient les Anciens, les actifs ou les enfants, c'est une journée qui rassemble et où chacun trouve sa place, confrontant ainsi les générations et les idées sur des sujets qui font débat et qui pourraient durer toute la nuit...

Fête des Cougours

Début de l'été ! Comme chaque année, nous nous rassemblons sous le grand marronnier, chacun apporte un petit plat, une salade ...puis grillades et une tonne de desserts... Et toujours dans la convivialité, la bonne humeur, heureux d'être ensemble, petits et ados, et plus. Sous le soleil, pétanque, jeu de quilles... à l'ombre, parties de belote...à la tombée de la nuit, tout recommence et le lendemain tous nous nous retrouvons pour finir les restes!!!!



Fête des Huîtres

Début décembre c'est la fête des huîtres dans la grange à Francis. 250 huîtres sont ouvertes dans le froid de l'hiver, vin chaud et quelques verres de vin blanc, assiettes de charcuterie ou fruits de mer au choix et une bonne soupe à l'oignon qui est toujours la bienvenue.

Lignerolles ... ses Fêtes de Village



Fête de la Caille 2018

Le 22 Juillet, le soleil a donné rendez vous aux habitants de la Caille pour leur petite fête de village. Monique et Georges ont accueilli les participants pour lever le verre de l'amitié en présence des maires de Lignerolles et de Prémilhat.

Simone, absente l'année dernière, est venue partager avec nous un moment de détente.

Le repas servi sur une table superbement dressée par les participantes s'est terminé par l'arrosage de quelques beaux résultats scolaires. Bravo aux jeunes.

C'est tard dans la soirée que la fête a pris fin, mais en pensant déjà à celle de 2019.

• Moisson
• Ensilage
• Broyage de Haies
• Épandage de Fumier

E.T.A. Mathieu HIOT

L'Abbaye
03 410 DOMERAT
Tél: 04 70 29 31 73



Les bonnes habitudes perdurent pour les habitants de la Mothe et de Serignat. De nouveau le 17 juin ils se sont retrouvés chez Ginette et Georges pour passer une journée très conviviale avec une forte participation au karaoké et à l'apéritif!!

DM2C

Dépannage et Maintenance de Chauffage Climatisation
Pompe à Chaleur - Géothermie

RABIER Denis
7 Avenue des Roches
03100 Montluçon

Rcs : 531 456 044 00019
Tel : 09 61 32 99 90

Maelis

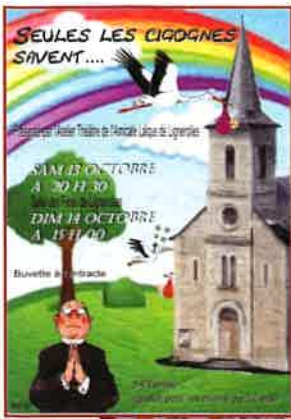
Voyez la vie en bus !

Espace Maelis : Fbg St-Pierre à Montluçon

04 70 05 02 67
www.maelis.eu

Keolis

Lignerolles ... Terre de Théâtre



Aux armes Marguerite



Muséum

Lignerolles a toujours été une terre de théâtre. Beaucoup de Lignerollais se souviennent sûrement des représentations proposées par les artistes de la commune dans la salle des fêtes située à l'époque au dessus de la mairie.

Cette année, les amateurs ont dû être comblés. Nombreuses et variées, les oeuvres proposées ont toutes obtenu un réel succès.

En effet, à l'initiative de FACIL, la troupe « Bouch' à oreilles » nous a proposé un « Cinq à Sept » désopilant.

Dans le cadre du festival « Un été dans mon village » les plus jeunes ont pu découvrir « Pourquoi les chats ne nous parlent pas ». Puis, dans le style théâtre de rue, la troupe Dakoté nous a proposé Muséum-Cabiné de curiosités zoo-poétiques.

L'atelier théâtre de Lignerolles sous la houlette de Philippe Vergé nous a présenté sa nouvelle création : « Seules les cigognes savent... ». Ce fut une telle réussite dont ils en ont fait profiter les communes voisines en se produisant à Villebret et à Prémilhat.

A l'occasion du centenaire de l'armistice, Lignerolles a eu la chance de recevoir « Aux armes Marguerite ».

Véronique Chabarot, comédienne et metteur en scène, a réalisé une prestation de grande qualité avec beaucoup de sensibilité pour nous relater la condition de la femme durant la guerre 14/18.

Lignerolles...ses Associations

Samedi 19 janvier 2019:	CONCOURS DE BELOTE organisé par l'USLL
Samedi 2 février 2019:	ZUMBA PARTY Organisée par l'Amicale Laïque
Samedi 16 mars 2019:	SOIRÉE SAINT PATRICK organisée par l'Amicale Laïque
Samedi 4 mai 2019:	BOUCH'À OREILLES organisé par FACIL
Dimanche 2 juin 2019 :	BROCANTE organisée par FACIL
Vendredi 21 juin 2019:	GALA DE DANSE organisé par l'Amicale Laïque
Samedi 22 juin 2019:	FÊTE DE LA MUSIQUE organisée par l'Amicale Laïque
Samedi 13 juillet 2019:	FÊTE NATIONALE organisée par FACIL et l'ensemble des associations.
Mercredi 02 octobre 2019:	JOURNÉE FESTIVE TERROIR organisée par Loisirs Détente
Samedi 16 novembre 2019:	SOIRÉE DANSANTE organisée par USLL

Boulangerie Pâtisserie
Franck Marembert
12 rue Raymond Amoureux
23170 BOUTEVILLE
Ferme Dimanche Après-Midi
et Lundi
05 55 82 80 99



METAL.3D
Z.A.
Du Pont Vert
03410
PREMILHAT
Tel :
04.70.64.74.02

Votre Métal en 3 Dimensions

Dépannage serrure- Portail - Grille - Rampe Défense- Garde-corps
Escalier métallique-Porte de garage ...

Lignerolles... ses Associations

CLUB DE LOISIRS ET DETENTE

Cette année 2018 débuta par l'Assemblée Générale ainsi que la traditionnelle galette des Rois.

Nos amis Paulette et Serge furent élus Reine et Roi 2018.

Notre club se porte bien et malgré quelques défections d'ordre médical, nous avons réussi à recruter de nouveaux adhérents, ce qui fait que nous sommes à 62 .

Nous avons en projet plusieurs demandes pour 2019.

Février Baptiste et Caroline se dévouèrent pour nous préparer une tête de veau digne de ce nom, accompagnée d'une omelette norvégienne.

Mars nous emmena vers Chantelle et son Abbaye et après un bon repas nous partîmes vers Fleuriel découvrir l'historial de la Maison du Soldat.

Avril avec le concours de Thermévasion, certains partirent à Saumur, et eurent droit au Gala du Cadre noir, entre autre.

Mai, un petit tour vers Argenton sur Creuse et les expositions CARASCO ainsi que l'église décorée par le Maître, sur quelques années avec en filigrane « une idée cosmique de Dieu » par ses couleurs et l'approche de sa peinture, suivi du Musée de la Chemiserie, de la table du Roy et du Musée TATI vers Sainte Sévère.

Juillet sur la route du pain au Moulin Desniers, bief et roues à godets, fabrication de notre pain, repas convivial et retour pour la cuisson avant le départ.

Septembre, Monetay d'Allier avec un repas en terrasse afin d'admirer la vallée de la Sioule et nous rendre ensuite chez Mr Guichard, marionnettiste, avec plus de 800 sujets de toutes ethnies. Magnifique ... le tout se termina par une petite démonstration chantée....

Octobre et son concours de Belote . Un temps superbe, une multitude de concours de belote dans la région, et les vacances ne nous avantagèrent pas. Nous ferons mieux l'an prochain en étudiant la date avec soin. Les Lignerollais sont invités à y participer ...

Novembre et le Cabaret l 'Etincelle, de passage à St Pourçain, nous fit passer un superbe après midi

avec en plus notre Ami Robert , sur scène avec les danseurs et le magicien Ce après un temps de pause pour le repas.



Décembre verra le 6, proposer à nos adhérents le repas de NOEL avec une animation musicale de choix et quelques gags.

VENEZ NOUS REJOINDRE NOMBREUX POUR VOUS DIVERTIR ET NE PAS RESTER SEULS.....

SARL Papeteries
Librairie des Écoles
41, avenue Marx Dormoy
03100 MONTLUCON
E-mail : librairie.des.ecoles@free.fr
Tél. 04 70 05 00 51
Fax : 04 70 03 91 68
ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h
et le samedi de 10h à 12h et de 14h à 19h

Lignerolles...ses Associations

ASSOCIATION FÊTE PATRONALE DE SAINT MARTIN DE LIGNEROLLES



Le 4 novembre 2018, la fête Patronale de la Saint-Martin s'est déroulée sous d'excellents auspices. Le temps était superbe, les villageois étaient au rendez vous. La mise en scène avait été revisitée avec l'apparition de Robert, notre mendiant et des gardes romains costumés, à cheval, afin d'arriver à la Croix, au milieu de la procession et de reconstituer cet épisode du manteau qui a, entre autre, fait de Martin, le Saint Martin de Tours dont Jean Marquet a relaté les faits dans un livre qui est à disposition de chacun pour la modique somme de 20 euros servant à constituer une cagnotte

pour palier aux dépenses de restauration de notre Église. A la fin de la procession, Régis était aux commandes du ferrage des chevaux qui a intéressé bon nombre du public. Notre ami Baptiste et toute son équipe de bénévoles ont contribué largement à cette fête avec une organisation à la hauteur et une animation musicale.

Rendez vous nombreux l'année prochaine pour une quatrième édition.

SOCIÉTÉ DE CHASSE COMMUNALE DE LIGNEROLLES

Une équipe d'une trentaine de sociétaires, réunie autour d'une même passion LA CHASSE.

La société de chasse communale de Lignerolles s'efforce d'organiser la pratique de la chasse au petit et au gros gibier sur le territoire communal qui lui est attribué.

L'ouverture générale se fait généralement mi-septembre et jusqu'à fin février. Les jours de chasse sont le lundi de l'ouverture, les dimanches et jours fériés à partir de 8h.

Pour chasser, il faut être détenteur du permis de chasse valide pour l'année en cours, d'une assurance et de s'acquitter de la carte de l'association :

- 35 € pour les propriétaires,
- 65 € pour les sociétaires,
- 125 € pour une personne hors commune.

Le bureau :

PRESIDENT : Daniel MACZEK

SECRETAIRE : Thierry LESBRE

TRESORIER : August DEMACEDO



LES BELOTEUSES



Présidente: Ginette CHAMBENOIT

Trésorière: M-Claude SANCHEZ

Secrétaire: Dominique MAGLIOCO

Lignerolles...ses Associations

AMICALE LAÏQUE DE LIGNEROLLES



L'année 2017-2018 a été riche de rencontres, d'activités et d'événements pour l'Amicale Laïque de Lignerolles. Grâce à une belle bande de copains qui se retrouvent pour animer le village, les Lignerollais ont pu partager un verre et une planche de charcuteries lors de la St PATRICK,



pour Halloween et le carnaval..... La phrase est longue et pourtant tout ne peut être écrit.... L'Amicale Laïque est aussi le soutien financier et physique de l'école.



Cette année, une grande partie de nos bénéficiaires participera au voyage des deux classes de l'école du village. **Alors n'hésitez plus, rejoignez nous!!!!**

rire grâce aux représentations de l'atelier théâtre mené par Philippe, danser en compagnie de Sophie et Patricia, apprendre de la guitare sous la baguette de Cédric, ou bien jouer ensemble lors de l'après-midi ados, et sans oublier se déguiser



Lignerolles...ses Associations

ASSOCIATION FACIL

En 2018, l'association FACIL (Festivités et Animations Culturelles Inter-associations à Lignerolles) a pérennisé ses rendez-vous avec les habitants de la commune.

En février, la soirée polonaise a permis de découvrir de nouveaux mets.

En avril, la troupe des Bouch'à Oreilles a interprété la pièce 5 à 7 surprises.

En juin, la brocante, avec cette année un marché des produits locaux a séduit petits et grands.

En juillet, il y a eu bien sûr la fête nationale mais aussi la retransmission de la demi-finale et de la finale de la coupe du monde de football : «on est les champions».

En novembre, le réveillon du 31 a affiché complet comme à son habitude.

MERCI À TOUS de votre participation à toutes ces manifestations et un **MERCI** particulier à tous les **BÉNÉVOLES** sans qui rien ne serait possible.

Les rendez-vous de 2019

Le samedi 4 mai : théâtre avec les Bouch'à Oreilles dans une pièce intitulée : «le 7^{ème} homme».

Le dimanche 2 juin : brocante et marché des producteurs locaux.

Le samedi 13 juillet : le traditionnel feu d'artifice. Cette année pas de restauration, nous proposerons un espace pique-nique avec bancs et barnums ainsi qu'une buvette.

ATTENTION, pas de réveillon de fin d'année en 2019, le prochain réveillon se déroulera fin 2020.

Festivités et Animations Culturelles Inter-associations à Lignerolles

6, rue des écoles - 03410 Lignerolles

Tél. 06 99 25 77 35 - Mail : association.facil@laposte.net



Lignerolles... ses Associations

2018 – UNE SAISON HISTORIQUE POUR L'USLL



L'année 2018 a donné beaucoup de bonheur à l'ensemble du club avec une double montée pour l'équipe première et la réserve.

L'équipe A accède au niveau régional 3 et l'équipe B a la division départementale 2.

Quelques chiffres :

Le nombre de licenciés est en très légère hausse avec 185 licenciés dont 85 jeunes faisant partie du Groupement Haut-Cher.

Côté sportif saison 2017/2018 :

Equipe A : une saison très riche en émotion avec une série incroyable de 15 victoires en deuxième partie de saison permettant d'obtenir le titre de champion de départementale 1.

Equipe B : une année à la lutte constante pour le titre avec deux adversaires. L'équipe terminant à la troisième place a pu accéder à l'étage supérieur. Félicitation à eux.

Equipe C : une équipe de copains et d'anciens qui est là essentiellement pour s'amuser et qui a obtenu une jolie 4ème place au classement.

Côté sportif saison 2018/2019 :

Le bilan à la mi-championnat est plutôt satisfaisant:

L'équipe A se classe à une jolie 4ème place pour une première année à l'étage régional.

L'équipe B, après un début d'année très compliqué, a su se reprendre pour atteindre une sixième place au classement.

L'équipe C occupe actuellement une jolie deuxième place avec seulement deux défaites sur l'ensemble des matchs aller.

Du côté des jeunes du Groupement Haut-Cher :

Une année riche également pour l'école de foot avec une nouvelle hausse de licenciés (pour arriver à 160 jeunes au total).

Egalement, de belles performances sportives ont été réalisées :

U11 : montée en niveau Excellence départementale

U13 : 3ème départemental au championnat futsal + montée en 2ème division

U15 : montée en 1ère division départementale

U18 : montée en 1ère division départementale puis accession au niveau régional en décembre

Les manifestations :

Concours de belote

Soirée dansante avec repas en Avril

Tournoi de Tennis Ballon (5ème édition unique dans la région et les régions limitrophes, stade de Lignerolles).

Concours de pétanque

Soirée dansante avec repas en Novembre

Travaux au stade :

La direction du club remercie la municipalité et surtout l'ensemble des bénévoles de l'USLL qui ont permis d'avoir une salle associative de premier ordre. Cette salle est l'aboutissement d'un magnifique projet qui aujourd'hui permet des moments de convivialité à la fin des matchs puisqu'elle se situe au stade.

Remerciements :

Le club souhaite adresser des remerciements appuyés : à tous les membres du comité de direction et dirigeants de l'école de foot, à nos éducateurs pour l'encadrement de nos séniors et de nos jeunes, à nos joueurs (de nos débutants à nos vétérans), à nos arbitres, aux femmes de nos licenciés (notamment les équipes de buvette) et aux parents de nos jeunes (pour leur aide dans les déplacements, la préparation des gouters), nos anciens toujours aussi présents et aux municipalités de Lignerolles et Lavault Sainte -Anne pour leur soutien.



Christian Berger entouré des deux récipiendaires de la médaille du District Allier Football; Philippe Pracastin et Didier Berthéas.

Lignerolles...ses Associations

F.N.A.C.A.

Le 2 décembre 2017 alors que notre texte pour le bulletin municipal était parti chez l'imprimeur nous conduisons à sa dernière demeure un de nos fidèles adhérents René Prost. En mars 2018 c'était l'épouse de notre trésorier Jean Bernard Marquet que nous accompagnions au cimetière de notre commune. La suite de l'année s'est déroulée comme les années précédentes avec les différentes manifestations patriotiques 8 mai, 11 novembre, 19 mars. Et bien entendu le banquet annuel le jeudi 26 avril. Nous avons appris avec satisfaction que la date butoir du 2 juillet 1962 pour obtenir la carte du combattant avait été repoussée au 1 juillet 1964. Sur toute la France cela va permettre à 50.000 anciens d'Algérie de pouvoir enfin après presque 30 années d'attente de pouvoir bénéficier de cette mesure. Le 11 novembre 2018 a été marqué par le 100ème

anniversaire de l'armistice de la grande guerre. La F.N.A.C.A. a voulu marquer l'événement en installant une exposition de 40 panneaux prêtés par l'O.N.A.C. à la salle des fêtes mais aussi en plantant 3 arbres (cormiers) pour honorer la mémoire de nos valeureux poilus en y associant également la mémoire des anciens combattants toutes générations confondues. Merci à la municipalité pour la fourniture des supports pour l'exposition et de son aide pour mettre en place ces deux actions à l'occasion de l'anniversaire de cette grande date. Nous remercions aussi beaucoup le Crédit Agricole qui a fait un don qui a contribué à payer presque la moitié des frais occasionnés pour l'achat des arbres, des piquets et du terreau nécessaires à la plantation.



Cérémonie du 19 mars



Cérémonie du 8 mai

Résidences Services Seniors

**VIVRE L'ESPRIT LIBRE
CHEZ DOMITYS**

MONTLUÇON
Résidence Les Rives du Cher

73 rue Benoist d'Azy - 03100 Montluçon
Ouverte 7j/7 de 8h à 20h

04 70 02 75 00 | www.domitys.fr

DOMITYS
vivre l'esprit libre

DOMITYS est un service de l'ASSURANCE VIE. Pour plus d'informations, contactez votre conseiller ou le service client au 02 31 31 31 31

METAYER ELAGAGE

Entreprise d'élagage-abattage
Professionnel diplômé d'état

- Taille raisonnée
- Abattage délicat
- Débroussaillage
- Évacuation des déchets

METAYER Julien
Chemin des Bregières
03410 Lignerolles

06 11 38 70 70
04 70 05 23 04

SIREN : 808 888 531

Lignerolles... le Pluïh



L'élaboration du PLUiH de Montluçon Communauté se poursuit...

Entamée en septembre 2017 par une phase de diagnostic, celle-ci s'est terminée un an plus tard. Désormais, Montluçon Communauté et ses communes travaillent à l'écriture du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) qui sera le cœur du futur document puisqu'il doit transcrire les choix stratégiques des élus pour définir un projet de territoire commun pour les 10 à 15 prochaines années autour de toutes les thématiques du quotidien (habitat, urbanisme, aménagement, mobilité, économie, développement durable...). A cet effet, des ateliers citoyens ont été organisés (en mars/avril 2018 notamment à Lignerolles) afin de recueillir la vision qu'ont les habitants de leur territoire mais aussi ce qu'ils en attendent à moyen terme.

Un séminaire prospectif organisé en tables rondes thématiques et une randonnée PLUiH suivie d'ateliers de travail avec les maires et élus communautaires se sont déroulés en septembre et octobre 2018, à partir des éléments de diagnostic et de ceux apportés par la population, afin de favoriser l'émergence d'une stratégie de développement partagée.

Ce PADD sera proposé, après plusieurs échanges, au conseil communautaire avec comme calendrier prévisionnel son adoption entre juin et septembre 2019. Il sera en amont évoqué en conseil municipal de chaque commune. Montluçon Communauté organisera ensuite des réunions publiques de présentation auprès des habitants du territoire.

En parallèle sur la fin de l'année 2019 et le premier trimestre 2020, le bureau d'études travaillera en association avec les collectivités sur la définition du zonage affecté à chaque parcelle cadastrale (constructible, à construire, naturel, agricole) et établira le règlement applicable et opposable lors des

futures demandes d'urbanisme (permis de construire, déclaration préalable...) en gardant en tête les orientations voulues par les élus locaux et les règles nationales de rationalisation de la consommation de l'espace, de réduction des coûts de développement des réseaux et équipements... Une enquête publique permettra, après **l'adoption du document (prévue en avril 2020) et avant son approbation (fin 2020)**, de recueillir des observations et éléments complémentaires que les citoyens souhaiteraient porter à la connaissance de Montluçon Communauté. Ces échéances vous sont communiquées à titre prévisionnel et sont amenées à évoluer en fonction des temps de discussion, réflexion et délibération nécessaires à l'aboutissement du projet.

Un certain nombre de documents relatifs au PLUiH seront consultables dans les prochaines semaines sur le site internet de Montluçon Communauté. Par ailleurs, vous pouvez vous rapprocher des services des mairies et de l'EPCI pour tout renseignement complémentaire.

Une adresse mail est aussi à votre disposition à cet effet :

pluih@agglo-montlucon.fr



Réunion de travail organisée à Lignerolles

Informations Pratiques

Mairie de LIGNEROLLES

Horaires d'ouverture

Lundi, mardi jeudi et samedi de 9h à 12h.
Tél : 04.70.51.51.05 - Fax : 04.70.51.58.05
Mail : mairie-lignerolles@wanadoo.fr
Site internet : www.lignerolles-03.fr

Tel : 04.70.08.33.30

- **Cosne d'Allier** : mercredi et jeudi de 14h à 17h sur rendez-vous Tel : 04.70.07.50.18
- **Marcillat** : mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et 14h à 16h30 ; mercredi et samedi de 9h à 12h. Sur rendez-vous Tél : 04.70.51.60.15
- **Montmarault** : lundi et mercredi de 8h30 à 12h; vendredi de 13h30 à 17h . Sur rendez-vous Tel : 04.70.07.60.50
- **Montluçon** : lundi de 8h15 à 19h ; mardi, mercredi et vendredi de 8h15 à 17h, jeudi de 10h à 17h. Sur rendez-vous Tel : 04.70.02.55.00
- **Cerilly** : mardi, mercredi samedi de 9h à 12 et jeudi de 14h à 17h. Sur rendez-vous Tel : 04.70.67.52.00

SICTOM et TRITOU'MOBILE 2019

Ordures ménagères et recyclables : installation des containers avant le passage du jeudi matin.

Tritou'mobile : le service ne passera plus sur la commune deux fois par an. La déchetterie ZAC du Pont Vert de Prémilhat ouvre ses portes :

Horaires d'hiver :

du lundi au samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h00

Horaires d'été :

du lundi au samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h00

Location du CACS

Du 01/04 au 31/10 :

Week end et jours férié 220€ pour les habitants de la commune et 300€ pour les habitants extérieurs

Du 01/11 au 31/03 :

Week end et jours fériés : 150€ pour les habitants de la commune et 200€ pour les habitants extérieurs, + forfait chauffage de 90€ sur demande.

Une caution de 600€ est demandée – Réservation en mairie

Service Social

Tel : 04.70.29.54.22

Mme Denis, assistante sociale du Centre Médico-social de Fontbouillant tient une permanence en mairie tous les 2èmes mardis de chaque mois de 14h à 15h30.

Accueil Périscolaire

Il est géré par le centre social de Saint Martinien (04.70.51.10.69). Les enfants sont accueillis en périodes scolaires à la Maison des Loisirs de 7h20 à 8h50 et de 16h30 à 18h. Tarif : 2.50€ la journée et 1€ de 18h à 18h30. Pour les inscriptions, s'adresser au Centre Social.

Carte d'identité

RAPPEL : les Cartes Nationales d'Identité en cours de validité le 01/01/2014 sont prolongées de 5 ans à partir de la date d'expiration inscrite sur la carte (valable uniquement pour les personnes majeures).

Les CNI sont désormais délivrées par les mairies suivantes :

- **Commentry** : mercredi et jeudi de 8h à 11h et de 13h30 à 16h ; et samedi de 8h à 11h sur rendez-vous.

PACS

Depuis le 1er novembre 2017, les mairies enregistrent les PACS (Pacte Civil de Solidarité).

Les intéressés doivent au préalable produire plusieurs documents avant la signature du Pacs.

Ils doivent d'abord produire une convention de Pacs signée par chacun d'entre eux. Pour ce faire, ils peuvent soit effectuer eux-mêmes la rédaction, dater et signer une convention de PACS sous seing privé, soit faire appel à un notaire qui la rédigera. S'ils se pacsent à la mairie, les partenaires peuvent aussi remplir un formulaire de Pacs téléchargeable en ligne.

Les signataires doivent accompagner leur convention de Pacs des justificatifs supplémentaires qui suivent :
une pièce d'identité : CNI (carte nationale d'identité), passeport ou bien permis de conduire ;
un extrait d'acte de naissance avec filiation ou en copie intégrale ayant moins de trois mois (ou moins de 6 mois si le partenaire pacsé est né à l'étranger) ;
une déclaration de Pacs et des attestations sur l'honneur de non-parenté, de non-alliance et de résidence commune, ces formalités pouvant être accomplies en remplissant le formulaire d'attestations sur l'honneur et de déclaration de Pacs.

Des documents supplémentaires sont nécessaires si l'un des futurs pacés n'est pas français. Il en est de même si l'un des concubins a déjà été marié ou pacsé : dans ce cas, il doit fournir soit un livret de famille mentionnant son divorce, soit un acte de naissance mentionnant la dissolution du Pacs.

L'enregistrement du PACS se fait sur rendez-vous en mairie.

Informations Pratiques

NOUVELLES MODALITÉS D'INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES À PARTIR DE 2019

Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans (sous certaines conditions), ainsi que pour les Français(es) obtenant la nationalité à partir de 2019. En dehors de ces situations, il est nécessaire de demander à être inscrit sur les listes électorales (liste électorale d'une mairie ou liste électorale consulaire) pour pouvoir voter.

Qui peut être électeur :

Il faut remplir toutes les conditions suivantes :

- Avoir au moins 18 ans la veille du jour de l'élection (ou la veille du 2e tour de l'élection à partir de 2019)
- Être français
- Jouir de ses droits civils et politiques.

Rappel :

les Français qui atteignent l'âge de 18 ans sont inscrits automatiquement sur les listes électorales s'ils ont bien accompli les formalités de recensement à 16 ans, les Français obtenant la nationalité française à partir de 2019 sont inscrits automatiquement sur les listes électorales, les citoyens européens résidant en France peuvent s'inscrire sur les listes électorales complémentaires de leur mairie pour pouvoir voter aux élections européennes et municipales.

Conditions :

Vous pouvez vous inscrire :

- soit à la mairie de votre domicile,
- soit à la mairie d'une commune dans laquelle vous êtes assujetti(e) aux impôts locaux (taxe d'habitation, contribution foncière des entreprises, taxe foncière sur les propriétés bâties ou non bâties) depuis au moins 2 ans,
- soit à la mairie de votre résidence si vous y résidez de manière effective et continue depuis au moins 6 mois,
- soit à la mairie de la commune où vous êtes assujetti(e) à résidence obligatoire en tant que fonctionnaire public,
- soit à la mairie de la commune où la société, dont vous êtes le gérant ou l'associé majoritaire ou unique depuis au moins 2 ans, est inscrite au rôle des contributions communales depuis au moins 2 ans.

Quand s'inscrire ?

Il est possible de s'inscrire toute l'année.

Pour pouvoir voter pour les élections européennes du 26 mai 2019, il faut demander à être inscrit(e) sur les listes électorales avant le 31 mars 2019, à l'exception de quelques situations particulières qui bénéficient du report de ce délai.



Contrôle Technique

☎ 04 70 28 24 24

Route de Guéret - 03410 Domérat



La Cave du Pont-des-Nautes

ZAC du Pont-des-Nautes - 03410 SAINT-VICTOR
Tél. 04 70 28 85 01 - Fax 04 70 28 87 10
mail : lacavedupontdesnautes@orange.fr



GEOMETRES EXPERTS

ETUDES ET MENTRES BRUVES VRS - BORNAGE
DIVISIONS - AMBANTS FLORES OPS - COPROPRETE

Jean Paul SERRE Didier HUBERT

Olivier TRUTTMANN

11 rue Alfred de Vigny
03100 MONTLUCON
Tel. 04 70 85 30 90
jean.montluc@es-ea2no.fr

Hôtel d'entreprises
Campus de la Route Noire
03600 MALICORNE
Tel. 04 70 64 36 10
geometre.mallicorne@orange.fr



Informations Utiles

DOSSIER MÉDICAL PARTAGÉ. LA MÉMOIRE DE VOTRE SANTÉ

3 minutes pour l'ouvrir, gratuit et confidentiel... le Dossier Médical Partagé conserve et sécurise vos informations de santé, surtout celles que vous risquez d'oublier.

Le Dossier Médical Partagé (DMP) est un service proposé par l'Assurance Maladie. Il vous permet d'accéder à vos informations médicales, de les partager avec votre médecin traitant et tous les professionnels de santé qui vous prennent en charge, même à l'hôpital.

Partagez facilement vos informations de santé avec les professionnels de santé que vous consultez.

Avec le DMP, la transmission de vos antécédents médicaux est simplifiée et les examens ou prescriptions inutiles sont évités.

En effet, toutes les informations utiles à une prise en charge médicale y figurent : vos antécédents, vos allergies éventuelles, les médicaments que vous prenez, vos comptes-rendus d'hospitalisation et de consultation, vos résultats d'examens comme les radios, etc. En cas d'urgence, le DMP permet aussi de joindre vos proches grâce aux coordonnées enregistrées à l'intérieur.

sur le site www.dmp.fr,

à l'accueil de votre caisse primaire d'assurance maladie chez le pharmacien auprès d'un professionnel de santé ou d'un établissement de santé équipé.

Dans tous les cas, n'oubliez pas votre carte Vitale, elle est indispensable pour la création.

Une fois votre DMP créé, vous pouvez :

- consulter vos données de santé : radios, résultats d'examens, analyses médicales...
- ajouter des informations : personnes à contacter en cas d'urgence, réactions à des médicaments, etc.
- gérer les accès à votre DMP : à par vous, seuls les professionnels de santé autorisés (votre médecin traitant, infirmier, pharmacien...) peuvent le consulter. Les informations contenues dans votre DMP sont personnelles et confidentielles. Elles relèvent du secret professionnel.
- être averti(e) par e-mail ou SMS : chaque fois qu'un document est déposé dans votre DMP ou qu'un professionnel de santé s'y connecte pour la première fois.

Comment créer votre Dossier Médical Partagé ?

Plusieurs possibilités pour ouvrir son DMP :



Société Montluçonnaise
de Constructions

**TRAVAUX PUBLICS - ASSAINISSEMENT
DÉMOLITION - TERRASSEMENT - VRD**

ZAC du Pont Vert - 03410 PREMILHAT

Tél. 04 70 08 90 64 - Fax : 04 70 08 91 28 - E-mail : s-mc@wanadoo.fr

S.A.R.L. au capital de 123 000 euros - Siret : 304 692 379 00031 - URSSAF Allier 0300046690161 - Code APE 451A

Règles de Bon Voisinage

STOP AUX BRUITS INTEMPESTIFS

Bruits de chantier

Ils sont autorisés :

- Entre 7 heures et 20 heures du lundi au samedi (sauf jours fériés), exception faite aux interventions d'utilité publique urgente.

Appareils bruyants, outils de bricolage (perceuse, raboteuse, scie..) ou de jardinage (tondeuse à gazon, motoculteur...)

Ils sont autorisés :

- De 8h à 12h et de 14h à 18h du lundi au vendredi
- De 9h à 12h et de 15h à 19h le samedi
- De 10h à 12h les dimanches et jours fériés

BIEN VIVRE AVEC LES ANIMAUX

Déjections canines

Les propriétaires de chiens sont tenus de ramasser les déjections de leur animal.

Nuisances sonores

Il est interdit de jour comme de nuit, de laisser crier ou gémir, de façon répétée ou prolongée, un ou des animaux dans un logement, un local commercial, sur un balcon, dans une cour ou un jardin, un enclos attenant ou non à une habitation, susceptibles par leur comportement, de porter atteinte à la tranquillité publique.

RESPECTER LES LIEUX PUBLICS

Il est interdit d'effectuer, d'abandonner, de déposer ou de jeter des débris, sur toute ou partie de la voie publique, bancs, trottoirs.

Jeter un papier au sol, vider le cendrier de sa voiture dans le caniveau ou abandonner des déchets sur un

banc public est rigoureusement interdit.

JARDINER SANS BRÛLER

Il est interdit de brûler tout déchet à l'air libre ou à l'aide d'incinérateurs individuels.

Les déchets végétaux de jardinage sont considérés comme des déchets ménagers. Ils peuvent donc être déposés gratuitement par les particuliers à la déchetterie. En cas d'infraction, vous risquez une amende de 4ème classe de 750€.

PLANTER SANS DÉPASSER

La plantation d'une haie de séparation entre deux propriétés doit respecter les consignes suivantes :

- Une distance minimale de 0.50 m de la ligne séparatrice pour les arbustes ne dépassant pas 2 mètres.
- Une distance minimale de 2 mètres de la ligne séparatrice pour les arbustes destinés à dépasser 2 mètres.

La distance se mesure à partir du milieu du tronc; la distance se mesure à partir du sol. Toutes plantations ne respectant ces distances, peuvent être soumises à une demande d'élagage ou d'arrachage de la part de votre voisin. Celui-ci n'a pas le droit de couper lui-même les branches qui dépassent. Mais, il a le droit absolu d'exiger qu'elles soient coupées au niveau de la limite séparatrice.

PLANTATIONS LE LONG DE VOIES PUBLIQUES

L'entretien est à la charge du propriétaire riverain, dont la responsabilité est engagée en cas d'accident.



alter géo
Géomètre-Expert
Olivier Chalmet

Olivier CHALMET
Votre GEOMETRE-EXPERT
vous conseille

4 avenue cimetière de l'est - 03100 MONTLUCON
tél : 04 70 09 35 59 - contact@altergeo.fr - <http://altergeo.fr>



Mail : contact@arcane-network.com
www.arcane-network.com

Rue Hélène BOUCHER
Z.A. du MAX - 03630 DÉSERTINES
Tél. : 04 70 05 34 69
Fax : 04 70 05 34 89

La Maison FAUCONNET

MENUISERIES - MEUBLES - CUISINES - SALLES-DE-BAINS

Menuiserie
FAUCONNET

PLATEAU - PORTES DE GARAGE - PORTES - FENÊTRES - DÉCORATION

28 La Seiguière
23230 GOUZON
Tél. **05 55 81 00 00**

Meubles
FAUCONNET

CLOSETS - SALLES-DE-BAINS - DRESSING - LITERS - SALONS

46, route de la Courtine
23700 AUZANCES
Tél. **05 55 67 05 32**

Une seule et même référence pour votre maison !

Events		 Organisateur d'événements Sports Mécaniques
Formation		 Centre de Formation pour diplômes de Guide Moto et Quad
Tourisme d'affaire		 Organisateur d'événements Entreprises
Vacances jeunes		 Organisateur de séjours Vacances, activité Sports Mécaniques
PÔLE DE LOISIRS MÉCANIQUES 03420 MARCILLAT EN COMBRAILLE		Circuit 04 70 51 68 64 Bureau 04 70 51 68 07
		CHARLES TRIBALAT Mobile 06 07 86 18 14
		www.gtr-performance.fr info@gtr-performance.fr

MÉCANIQUE AUTO TRIKE

GARAGE DE MONT

ANCIENNE & ACTUELLE



Réparation - Entretien de tous véhicules
Vente de véhicules & de pièces neuf ou d'occasion

Olivier Desquaires - Mont 03410 Lignerolles

04 70 51 53 67 - 06 40 07 29 03

garagedemont@gmail.com